



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 112683

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications exprimées par la Confédération française des retraités (CFR). La CFR veut promouvoir une image positive du vieillissement et demande, d'une part, que soit reconnu pour les seniors le droit d'avoir ou non une activité professionnelle aussi longtemps qu'ils le souhaitent et, d'autre part, qu'il soit mis fin à l'utilisation de la dénomination « inactif », jugée dévalorisante. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112683

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12919